

FICHE D'INSCRIPTION A UN STAGE PRO-PAILLE

Nom **Prénom**
Téléphone **Mail** :@.....

Adresse
Code PostalCommune.....

Profession Date de naissance

Je m'inscris au stage **règles professionnelles de la construction paille**
Dates 2-3et 6-7-8 février 23 tarif 1400 € TTC(40€/h)
A VIGNY 95

la convention et la facture doivent être établie à mon nom

au nom de l'entreprise :
adresse

Code Postal**Commune**.....

DEMANDE DE PRISE ENCHARGE :

J'ai fait un demande de prise en charge auprès de :.....

au nom de l'entreprise :

Règlement :(sauf si la prise en charge est versée directement à Ecocentre)

Je verse un acompte de 30% du montant du stage soit .460.€ le solde sera réglé en début de stage

ï Je paie par chèque : à l'ordre d'Ecocentre

ï je paie par virement : *Banque Tarneaud – Thiviers*

Iban : FR76 1055 8024 6221 1606 0020 045 BIC : TARNFR2L

Annulation : (merci de lire avec attention)

En cas d'**annulation d'un stage de notre part**, vous pourrez vous inscrire à un autre stage proposé par Ecopéli pour une somme équivalente ou être remboursé. Si ce stage est un cadeau, seul le report sur un autre stage est possible. Un stage peut être annulé jusqu'à **dix jours avant** la date de démarrage (le stage ne sera pas maintenu si nombre minimum de participants n'est pas atteint)

En cas d'**annulation écrite de votre part** :

- **plus d'un mois** avant le début du stage, la cotisation annuelle sera conservée par l'association
- **moins d'un mois** avant le début du stage, l'acompte sera conservé par l'association
- **tout stage démarré puis interrompu** du fait du participant, pour quelque raison que ce soit, ne donne droit à aucun remboursement .

Tous les dossiers d'annulation seront régularisés dans le mois qui suit votre annulation.

Chaque participant doit apporter le livre sur les règles professionnelles (essentiel pour l'épreuve de validation)

Fait à Date

Signature

MAJ 06/12/22